

# Au bon vieux temps

Autor(en): **J.J.-D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 14

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215493>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Le lieu est mal choisi, fit Ruchonnet en voyant ce geste. Ce soir, sur la place de Montbenon, je vous y attendrai...

\* \* \*

A cette époque, la place de Montbenon était une vaste pelouse, entourée d'arbres gigantesques. Il a bien changé de mine, le vieux Montbenon. Le palais construit sur la pelouse forme une grande tache grise sur le vert gazon d'autrefois.

Ruchonnet fut le premier au rendez-vous. Sa silhouette se dessinait, svelte et gracieuse, sur la pelouse. Il n'attendit pas longtemps car les Autrichiens s'avançaient vers lui. Sans mot dire, l'un d'eux retira sa tunique. Ruchonnet avait déjà mis bas son dolman.

Le combat s'engagea très violent, pareil au corps à corps sur le champ de bataille.

Ruchonnet avait la rage au cœur. Le rire insultant des Autrichiens l'avait exaspéré. Il cherchait à porter un coup terrible. Les cliquetis se succédaient rapides, au milieu d'un profond silence.

Tout à coup, sans proférer un mot, l'Autrichien s'effondra, la gorge ouverte.

Très calme, Ruchonnet fit quelques pas de côté, examina son arme, leva la tête et dit simplement :

— A vous ! messieurs...

Dix minutes après, les deux Autrichiens roulaient sur le gazon, frappés par le même coup, avec la même sûreté de main, la même précision.

A la faveur de la nuit, le lieutenant repassa la frontière et reprit sa place dans son régiment.

Plus tard, Ruchonnet revint à Lausanne où il se maria. Il eut un fils qui fut professeur d'escrime à l'Académie de Lausanne et un petit-fils que les Vaudois appelleront toujours : « Le grand Louis ».

Ansermier.

**LE VERRE DE VIN**

*Quel temps, voisin, la canicule  
Deura nous rôtir avant peu.  
L'air est pesant, le soleil brûle,  
Mon corps enflammé crie : Au feu !  
Il se convertirait en braise  
S'il criait plus longtemps en vain;  
Pour éteindre cette journalise  
Allons boire un verre de vin.*

*Quel temps, voisin, quelle froidure !  
Comme l'hiver est rigoureux !  
Pour peu que cette bise dure  
Les Vaudois gèleront chez eux.  
Mais la vigne donne un topique  
Aussi charmant que souverain,  
Pour chasser le froid qui nous pique  
Allons boire un verre de vin.*

*Quel temps, voisin, qu'il est humide !  
Mon cœur se trouble et s'affadit,  
Un rien l'émeut, tout l'intimide  
Lorsque règne ce vent maudit.  
De cette torpeur qui m'afflige  
Ma bouteille est le médecin,  
Pour fouetter le sang qui se fige  
Allons boire un verre de vin.*

*Que l'on parte ou que l'on arrive,  
Qu'il souffle la bise ou le vent,  
Jamais un Vaudois ne se prive  
Du vin qu'il boit sec et souvent;  
Où que l'on soit, quoi que l'on fasse  
On entend chez lui ce refrain :  
Derrière, à gauche, à droite, en face,  
Allons boire un verre de vin.*

*Ma morale n'est pas sévère,  
J'aime les Vaudois bons vivants,  
Mais je crains que leur premier verre  
Soit trop foulé par les suivants,  
Et rempli du jus de la treille,  
Par ces politesses sans fin,  
Plus d'un redit quand il sommeille :  
Allons boire un verre de vin.*

**AU BON VIEUX TEMPS**



ERTES, nos baillis bernois étaient doués d'un appétit remarquable et d'un estomac plaisant. Nous en pouvons juger une fois de plus par les lignes suivantes, extraites d'un registre de comptes, figurant aux archives de la Commune de Baulmes.

Les restrictions alimentaires, les cartes et les difficultés de toute nature dont nous pâtissons, n'existaient pas à cette heureuse époque.

Nous citons textuellement :

Liste de la Dépense faite le 7<sup>me</sup> juin 1738, par Monseigneur le Baillif d'Yverdon et sa Cour, chez le Curial Recordon, à Rances :

9 pots 1/2 vin vieux rouge et blanc de la Côte	20 florins
3 pots 1/2 vin nouveau de la Côte	6 »
50 pots vin de Rances, tant pour la salle qu'au poile, et aux valets	40 fl. 6 sols
Pain	20 florins
Soupe aux écrivisses	3 fl. 9 sols
» pour valets et autres	1 » 9 »
<b>Bouly</b>	10 florins
1 pâté aux poulets	6 fl. 6 sols
1 » au veau	5 » 6 »
5 plats poisson	10 florins
1 rôti de veau lardé	6 fl. 6 sols
2 rôtis de mouton	5 florins
18 poulets rôtis	22 fl. 6 sols
5 pigeons bardés	10 florins
2 salades	1 »
3 plats d'asperges	3 fl. 9 sols
1 poule aux câpres	4 » 3 »
1 » bouly	1 » 3 »
1 rognonnée de mouton et pois	2 » 6 »
2 plats jardinage, une rognonnée, un ratelet de mouton	4 florins
3 plats viande accommodée	4 fl. 6 sols
Gâteaux de Milan	1 » 6 »
1 tourte aux pommes	5 florins
Biscuits, biscotins, macarons, pains d'anis et raisin sucré	3 »
5 plats de bricelets	5 »
3 » de séracées ayant épices, crème et sucre	3 »
2 autres de séracées	1 fl. 3 sols
2 plats de tomates	2 » 6 »
Fromage et chevrotins	5 florins
Ecrivisses	1 fl. 6 sols
Caffé et eau-de ceri-es	18 florins
Pipes, tabac, cartes	2 fl. 6 sols
Bouteilles et verres cassés	2 » 3 »

\* \* \*

Le 8<sup>me</sup> juin 1738

Venu pour voir note des dépenses	5 florins
Foin pour 13 chevaux	8 fl. 3 sols
Avoine	5 florins
Déjeûné de MM. de Treytorrens et Favrat	7 fl. 6 sols

\* \* \*

Le 20<sup>me</sup> juin 1738, les Sieurs Abram Jaccaud et Abram Deriaz, justiciers, pour Baulmes, et Abram Simonin et David Lavenet, pour Rances, ont réglé le compte ci-devant à 250 florins, pour toutes choses.

(Le florin valait 3 francs actuels.)

Pour copie conforme.

J. J.-D.

Sur la terrasse d'un café. — Un gosse de six ans qui aime beaucoup les vieillards, monte sur les genoux d'un vieux monsieur, l'embrasse et lui enlève son chapeau; le pauvre homme, complètement chauve, le morigène, mais le bambin, voyant ce crâne dénudé :

— Dis donc, on t'a coupé les cheveux, ce pas ? As-tu pleuré ? Moi, on me les a coupés ce matin, la maman m'a dit de pas pleurer et j'ai pleuré !

Entrez ! — Un jeune homme se présente chez un célèbre compositeur de musique et lui demande la faveur d'entrer dans sa classe :

— Mais, demande le maître, possédez-vous les qualités nécessaires pour devenir un artiste ?

Le candidat, simplement :

— Oh ! oui, monsieur, je peux rester trois jours sans manger !



**LA FÉE AUX MIETTES**

XVII

Ce que Michel faisait pour se dédommager quand il fut riche.

Le soleil, qui commence à descendre vers l'occident, et qui n'a guère plus d'une heure maintenant à occuper le ciel, m'avertit trop bien de la nécessité de mettre des bornes à mon récit pour que j'abuse plus longtemps, monsieur, de la patience avec laquelle vous avez daigné m'écouter, en prolongant l'histoire d'ailleurs assez monotone, comme toutes les histoires heureuses, des beaux jours dont celui de mon mariage avec la Fée aux Miettes fut suivi. Je ne vous arrêterai donc, parmi les événements de ma vie qui se rattachent à cette époque de douce félicité, qu'à ceux dont la connaissance est nécessaire pour l'éclaircissement du reste.

Après l'établissement des six filles de maître Finewood, je continuai à travailler dans son chantier, dont il me donna la direction, du consentement et presque du choix de tous mes camarades. Je plaçai même dans ses entreprises quelques fonds que ma femme avait mis en réserve pour cet usage, et dont il attribua l'origine, sans doute, à un héritage inattendu. Ce déploiement de capitaux fut si heureusement favorisé par les circonstances, que la fortune du maître se doubla dans le courant de l'automne; et comme il pensait, depuis plusieurs années, à jouir sans sollicitude, au terme de son honorable vie, du fruit de ses longs travaux, il se décida bientôt, d'après les instances de sa famille, à faire passer sous mon nom, mais dans l'intérêt de notre nombreuse communauté, l'administration de la maison Finewood et compagnie. Je ne vous ai pas dit que, dès le premier mois, j'avais obtenu son consentement au mariage de ses six garçons avec six jeunes filles pauvres, mais belles, sages, pieuses, et pleines d'amour pour le travail, qui en étaient adorées. Ce fut là une belle fête, car la Fée aux Miettes, qui était de moitié dans tous mes secrets et qui me dirigeait dans toutes mes actions, eut l'art de doter les six brus, au moment de la signature du contrat, par des voies si imprévues et cependant si naturelles, que personne ne s'avisait que j'y fusse pour quelque chose. La première se trouva un oncle mort millionnaire en Amérique, et qui n'avait pas plus de vingt héritiers. Le père de la seconde retourna un trésor dans son pré en déplaçant une borne; et il lui resta quelque chose quand le fisc eut pris sa part. Il en fut ainsi des autres, et les moyens dont je ne vous parle pas foisonnent en apparence dans les romans et les comédies; mais l'imagination de la Fée aux Miettes avait plus de ressources que les comédies et les romans, d'abord parce qu'elle avait beaucoup plus d'esprit que les gens qui en font; et puis, parce qu'une bonté active et inépuisable est plus ingénieuse que l'esprit.

De mon côté, ma fortune s'était si prodigieusement agrandie, qu'elle serait devenue un tourment pour moi, si la Fée aux Miettes n'avait pas consenti de bonne heure à ne m'en plus parler. Le vaisseau « La Reine de Saba » revenait tous les huit jours comme il l'avait promis, mais il jetait l'ancre hors de l'horizon des vigies, et ne communiquait qu'avec la Fée aux Miettes, car le peuple ne savait plus rien de ses voyages, on n'en parlait que par manière de risée en disant, pour exprimer l'incertitude ou l'erreur d'une fausse espérance : « Quand le vaisseau de la Reine de Saba reviendra ! » Cependant il naviguait, chargé au départ des inutiles escarboucles de nos ruisseaux, et au retour des cèdres et des cyprès — trésor plus précieux au charpentier — que je façonnais dans mes ateliers pour la construction du palais d'Arachich. Tout ce que je savais de l'emploi de mes richesses, et tout ce que j'avais besoin d'en savoir, c'est qu'il y avait peu d'infortunes à la portée de nos soins qui ne fussent promptement soulagées; c'est que des hôpitaux s'ouvraient de toutes parts pour les malades, et des hospices pour les pauvres; c'est que des villes incendiées se relevaient de leurs ruines, et reflorissaient riantes aux yeux de leurs habitants consolés : c'est que la Fée aux Miettes me répétait chaque soir : Sais-tu maintenant ce que c'est que le bonheur ? — et que chaque soir je pouvais lui répondre : Oui, Fée aux Miettes, je le sais.

Le reste de nos conversations, qui étaient presque toujours fort longues, surtout les jours de dimanches